

Compte rendu du Conseil d'école du 6 novembre 2025

Etaient présents : (Salle Area Bacchi, de 18h à 20h)

Pour la mairie : Monsieur Le maire M. LEGUET,

Les représentants des parents d'élèves : Mme BUSIER, Mme DESCOURTIEUX-GUILLOU, Mme SIMONET, Mme ZION, M. DEBEAUVAIT, Mme BEN SASSI, Mme DESGARDIN, Mme BRULARD

Les enseignants : Mme DAUVILLIERS, Mme SALGADO, M. CHAMPALAUNE, M. MARTIN, Mme AUCOUTURIER, Mme BONNEFOY, Mme ZAMORA, Mme MASSON

DDEN : Mme VANHOUTTE

Excusées : Mme GUILLAUME (IEN), Mme DIANA

1 - Rentrée scolaire

Présentation des classes, du personnel et des effectifs :

- * **Classe PS/MS :** $19 + 6 = 25$ élèves, Mme Aucouturier (à mi-temps jusqu'en février puis à temps plein) et Mme Masson (à mi-temps jusqu'en février) accompagnée de Mme De Azevedo Fatima (ATSEM à temps plein)
- * **Classe MS/GS :** $18 + 7 = 25$ élèves, M. Champalaune accompagné de Mme Arnault Madeline (ATSEM à temps plein)
- * **Classe de GS :** 26 élèves, Mme Dauvilliers accompagnée par Mme Da Costa Claire (ATSEM à temps plein)
- * **Classe de CP :** 19 élèves, Mme Zamora (Mme Godeau les jeudis et un mardi sur 3)
- * **Classe de CE1/CE2 :** $16 + 7 = 23$ élèves, Mme Bonnefoy
- * **Classe de CE2/CM1 :** $11 + 12 = 23$ élèves, M. Martin
- * **Classe de CM1/CM2 :** $8 + 15 = 23$ élèves, Mme Salgado

Pour un total de 164 élèves

L'équipe enseignante et les parents élus remercient Mr Le Maire d'avoir augmenté le temps de travail de Claire Da Costa (ATSEM des GS) qui passe d'un mi-temps à un temps complet pour cette année scolaire.

Les horaires de l'école sont les suivants : 8h45-11h45 et 13h30-16h30. Il est rappelé que l'école ouvre à 8h35 et le portail se referme à 8h45 pour le matin et 13h20 jusqu'à 13h30 pour l'après-midi. Nous remercions les parents de venir durant ces créneaux horaires et d'être ponctuels.

2 - Présentation du PPMS

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité est un document papier interne à l'école qui présente les procédures en cas de dangers (il est consultable les jours de décharge dans le bureau de direction).

M. Zamora a présenté le PPMS qui comporte deux volets :

- La partie pour les risques majeurs qui sont liés à la présence de cavités, de la voie ferrée et d'un gazoduc à proximité de Rebréchien.
- La partie en cas d'intrusion ou d'attentat (avec 2 issues possibles : évacuation ou confinement).

Le PPMS comporte la liste des élèves, les plans d'école pour les évacuations, les lieux de confinement ... Il est envoyé à l'Inspection Académique, à la préfecture et à la gendarmerie. Il a été remis à jour et validé par le maire.

Cette année, les enfants effectueront 3 exercices pour s'entraîner à réagir en cas d'intrusion, de colis piégé et en cas de risque majeur. Ils auront également 2 exercices d'évacuation incendie (le premier a été effectué avant les vacances de Toussaint) :

- l'exercice « intrusion » consiste à faire sortir les élèves le plus vite et le plus discrètement possible. Lors de ce genre d'exercices, les enseignants prennent soin de présenter les activités de façon à ne pas créer de peurs chez les enfants. Il devrait être fait avant les vacances d'hiver.

- l'exercice « agression extérieure à l'école » sera fait avant février - on s'enferme, on communique, ... - (le premier a été effectué avant les vacances de Toussaint).

- l'exercice « danger extérieur » (fuite de gaz...) sera fait au troisième trimestre (on se confîne).

Les boîtiers avertisseurs diffèrent selon la nature de l'exercice ainsi que leur sonnerie respective. Mr Le maire s'engage à acheter les boîtiers intrusion manquants.

Il faut revoir le problème de liaison entre les boîtiers « incendie » car il faut déclencher dans chaque bâtiment.

3 - La coopérative scolaire

Elle permet de financer nos projets et nos sorties en grande partie, elle est répartie sur les 7 classes.

La coopérative scolaire profite aux élèves et seulement à eux : le cahier de comptes de la coopérative, régulièrement vérifié par l'OCCE, est consultable par l'ensemble des parents à l'école et les comptes sont présentés au Conseil d'Ecole chaque année. Les comptes pour l'année scolaire 2024-2025 ont été validés.

Le montant de la coopérative scolaire est de 15€ par enfant cette année. Aucune somme supplémentaire n'est demandée pour assister aux sorties théâtre, concerts JMF et cinéma sauf « classe sans cartable ». Pestacul'R a fait un don en 2025 de 2720 € et la mairie 3440 €. L'association a également fait un don de 750€ pour « la classe sans cartable ». La Commune a donné pour ce projet 2026 un accord de principe à hauteur de 1696€.

4 - PHARE : présentation du protocole (dispositif de lutte contre le harcèlement)

PHARE est un plan de prévention du harcèlement pour les écoles, collèges et lycées, destiné à prévenir et à intervenir sur les formes de harcèlement scolaire en formant une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves. Le fonctionnement est basé sur une approche non blâmante à partir d'entretiens avec des enseignants qui ont pour objectif de rétablir des relations sereines entre les deux parties. C'est une organisation d'abord interne à l'école où l'échange et la discussion sont privilégiés (les entretiens ont lieu sans présence des parents).

M Martin présente la MPP (Méthode Préoccupation Partagée) dans l'école. Dans ce cadre, l'équipe bien-être de l'école (tous les enseignants de l'école sauf le directeur et l'enseignant de l'enfant intimidateur) peut interroger des enfants intimidés, intimidateurs mais aussi observateurs. Les discussions sont toujours bienveillantes et les solutions apportées dépendent de la situation et visent à une réintégration de l'élève intimidé dans le groupe. Les parents des enfants impliqués (« intimidateurs » et « intimidés ») sont informés de la situation.

Dans les cas où il n'y a pas d'évolution positive malgré le protocole, l'Inspectrice de l'Education Nationale est saisie pour décider alors de l'intervention de l'équipe PHARE de la circonscription (des enseignants hors école, directeurs et membres de l'équipe pédagogique de la circonscription). Les familles sont informées de l'évolution du protocole PHARE. D'autres solutions sont prévues en cas d'échec du protocole initial.

Depuis l'année dernière le dispositif a été élargi aux élèves de maternelle.

L'école diffuse et explique aux élèves d'élémentaire (en âge d'appeler) le numéro attribué pour lutter contre ça : 3018.

Par ailleurs, une première analyse des « questionnaires harcèlement » passés par tous les élèves du CE2 au CM2 nous révèlent une école où les enfants, dans leur très grande majorité, n'ont pas de souci, de peurs ou d'angoisses sociales.

5 - Projets déjà prévus pour l'année scolaire

Maternelles : PS/MS, MS/GS et GS

. Cinématernelles : Cinéma au cinémobile.

Nous ne connaissons pas actuellement les dates qui seront connues pour les premières courant décembre. Les classes se rendront au cinémobile sur les communes de Neuville-aux-Bois, Trainou et/ou Fay-aux-Loges pour voir un ensemble de trois courts métrages « La farandole des couleurs », « En attendant la neige » et « La Petite Taupe ».

. Spectacle « Histoires comme ci et ça » à La Passerelle de Fleury-les-Aubrais le lundi 16 mars 2026 à 15h00 pour la classe de MS/GS.

. Projet yoga (5 séances par classe de 45 minutes) en période 3 (le lundi après-midi) pour la classe de PS/MS et en période 4 pour les classes MS/GS et GS.

. Projet « Basket - école » entre septembre et octobre (6 séances) uniquement pour tous les GS de l'école avec deux intervenants (association sportive de basket-ball de Loury).

. Projet avec Loiret Nature Environnement sur le tri des déchets (le lundi 8 décembre matin pour la classe de MS/GS, le jeudi 11 décembre matin pour la classe de GS et le lundi 15 décembre matin pour la classe de PS/MS).

CP :

. Spectacle « Histoires comme ci et ça » à La Passerelle de Fleury-les-Aubrais le lundi 16 mars 2026 à 15h00.

. Projet yoga (5 séances par classe de 45 minutes) en période 3 le lundi après-midi.

. Projet « Basket - école » entre septembre et octobre (6 séances) avec deux intervenants (association sportive de basket-ball de Loury).

. Projet avec Loiret Nature Environnement sur le compost le lundi 8 décembre après-midi.

. Culture de bulbes de jacinthe, élevage de papillons en période 4.

. Dans le cadre du SESA (Service SANitaire), intervention d'élèves infirmières en deuxième année pour sensibiliser des élèves sur la thématique suivante : sommeil et alimentation (2 séances).

CE1/CE2 :

. Projet « Basket – école » entre novembre et décembre (7 séances) avec deux intervenants (association sportive de basket-ball de Loury).

. Classe sans cartable pour tous les CE2, CM1 et CM2 de l'école du lundi 1^{er} juin au vendredi 5 juin sur le thème du Moyen-Âge.

. Projet yoga (5 séances par classe) en période 4.

. Projet avec Loiret Nature Environnement sur le tri des déchets le jeudi 11 décembre après-midi.

CE2/CM1 :

. Projet « Basket – école » entre novembre et décembre (7 séances) avec deux intervenants (association sportive de basket-ball de Loury).

. Classe sans cartable pour tous les CE2, CM1 et CM2 de l'école du lundi 1^{er} juin au vendredi 5 juin sur le thème du Moyen-Âge.

. Projet avec Loiret Nature Environnement sur le compost le mardi 9 décembre matin.

. Dans le cadre du SESA (Service SANitaire), intervention d'élèves infirmières en deuxième année pour sensibiliser des élèves sur la thématique suivante : apprendre à gérer son comportement face aux écrans (2 séances).

. Intervention BPDJ sur les incivilités.

CM1 / CM2 :

. Projet « Basket – école » entre novembre et décembre (7 séances) avec deux intervenants (association sportive de basket-ball de Loury).

. Classe sans cartable pour tous les CE2, CM1 et CM2 de l'école du lundi 1^{er} juin au vendredi 5 juin sur le thème du Moyen-Âge.

. Projet avec Loiret Nature Environnement sur le tri des déchets le lundi 15 décembre après-midi.

. Intervention BPDJ sur les dangers internet et les réseaux sociaux.

Projet « classe sans cartable » :

Lundi : atelier tissage et atelier héraldique (étude des blasons)

Mardi : atelier enluminure et atelier initiation à l'escrime artistique

Jeudi : sortie à Provins avec une visite guidée sur le thème à l'assaut des remparts et un spectacle sur la légende des chevaliers.

Vendredi : atelier de découverte des instruments de musique et des danses, et atelier autour de la fauconnerie

Le coût du projet s'élève à 9620 €. Pestacul'R a donné 750€ et la mairie a donné un accord de principe de 1696€.

Il reste à la charge de chaque famille 98€. Des actions sont menées pour essayer de faire baisser le prix.

Intervention des Septors (équipe masculine d'handball d'Orléans) dans les classes d'élémentaire le 2 avril 2026 pour promouvoir le handball. Possibilité d'assister à un match d'handball le lendemain au palais des sports à un tarif préférentiel de 5€ pour les adultes et gratuit pour les enfants. La réservation sera faite courant mars par l'intermédiaire de l'école.

Prêt de matériels numériques : Une demande de prêt tablettes (classes élémentaires) et de 3 blue-bot (petits robots programmables pour la classe de MS-GS) également en période 5 a été faite. Le matériel provient de l'Inspection.

Les spectacles de Noël auront lieu le mardi 16 décembre pour toutes les classes. Ils seront produits par la compagnie Kazouzou. Le matin les maternelles et la classe de CP assisteront à « L'incroyable voyage de Monsieur Zimo ». L'après-midi, « Les contes du tapis volant » sera proposé aux classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2.

Le carnaval se déroulera courant la période 4. La date sera communiquée ultérieurement tout comme le thème. Cette année, les parents se chargeront de fournir les déguisements aux enfants.

Le photographe scolaire doit venir après les vacances de printemps comme les autres années.

La kermesse organisée par l'association de parents d'élèves Pestacul'R en juin 2026. (la date sera fixée ultérieurement) .

6 – Association de parents d'élèves PESTACUL'R

Marché de Noël : le vendredi 5 Décembre 2025 à partir de 16h30 avec la remise des sapins vendus ainsi qu'un goûter, chocolat chaud maison et vente d'objets réalisés par les classes de ce2 , cm1 et cm2 au profit de leur projet « classe sans cartable »

Vente de crêpes avant les vacances de février à la sortie de l'école.

Loto des enfants le 8 février 2026 dans la salle polyvalente.

Vente de chocolats de Pâques avec Alex Olivier courant la période 4.

Kermesse : elle aura lieu le samedi 20 juin (contrairement à ce qui avait annoncé en fin d'année dernière, à savoir le vendredi soir 19/06 car la Municipalité souhaite organiser une fête de la musique.)

PESTACUL'R reste ouvert à toutes nouvelles propositions qui seront faites au cours de l'année (idées pouvant émaner de membres ou de personnes extérieures).

7- Questions diverses

* Pourrait-il être envisagé une communication plus numérique en remplacement du cahier de liaison, notamment à partir du CP, car il semblerait qu'il y ait moins d'informations transmises ?

Les enseignants sont surpris car la communication numérique est mise en place du CP au CM2.

* Comment peut-on éviter le manque d'hygiène/sales des toilettes en élémentaire ?

Les toilettes sont propres à l'arrivée des enfants. Une centaine d'enfants fréquentent les toilettes dans la journée. Les enfants ne sont pas toujours respectueux des lieux.

* De quelle manière les enfants récupèrent le papier dans les toilettes élémentaires ?

Le papier est à leur disposition à l'extérieur des cabines afin d'éviter les abus et les bêtises (boulettes, toilette bouché...)

* Peut-on envisager une surveillance accrue des sanitaires pendant les récréations pour la partie élémentaire ? Certains incidents ont lieu sans que qui que ce soit ne s'en rende compte (zone cachée ou pas) et également des enfants se retiennent pour éviter un passage aux toilettes pendant les temps de récréation.

L'équipe enseignante laisse les portes extérieures ouvertes durant les récréations et « fait des rondes ».

* À la cantine, il semblerait que le « rab » soit refusé aux enfants alors que la portion dans l'assiette est « légère ». Les proportions sont-elles trop justes ?

Le maire propose qu'il y ait une ATSEM qui soit présente au prochain conseil d'école pour répondre aux questions de cantine et apporter des précisions. Concernant la question du « rab », les agents ont pour consigne de répartir de manière juste les portions.

* La quantité des goûters de la garderie reste assez faible. Y a-t-il eu une évolution ?

*Serait-il possible de proposer davantage d'activités ?

Les questions seront transmises à la CCF.

Les représentants de parents rappellent que les questions concernant la restauration et le périscolaire ont bien été prises en compte et seront directement traitées avec les administrations concernées.

De même, les représentants de parents rappellent aux familles que les situations personnelles doivent être abordées avec l'enseignant et si besoin avec la direction de l'école.

Par ailleurs, il ne faut pas hésiter à contacter les professeurs via de carnet de liaison ou par courriel afin de solliciter des rendez-vous.

8 - Remerciements

L'équipe enseignante remercie la mairie et l'association de parents PESTACUL'R pour leurs subventions respectives qui lui permettent chaque année de mener à bien les différents projets pédagogiques (classe découverte, spectacles, sorties, ...)

Les représentants de parents d'élèves remercient les enseignants pour l'inclusion des CE2 et CM1 durant la semaine sans cartable.

Les enseignants remercient la Municipalité pour la rénovation des classes, le temps plein pour Claire, l'achat de matériel (tableau, l'accès internet et un futur changement de vidéoprojecteur pour la classe de CE1/CE2, des draps pour le dortoir des maternelles, un tapis en classe de GS). Les enfants sont reçus dans un cadre encore plus accueillant et ludique.

Les hôtels à coccinelles de la classe de CP de l'année dernière vont être installés dans le village.

Mr Le Maire demande à ce que les questions de parents soient transmises au minimum 72h avant le CE afin d'avoir le temps de prendre les renseignements et de rédiger une réponse .

Rappel à titre indicatif

Les vacances de Toussaint : du vendredi 17 octobre 2025 (après la classe) au dimanche 2 novembre 2025 (inclus).

Les vacances de Noël : du vendredi 19 décembre 2025 (après la classe) au dimanche 4 janvier 2026 (inclus).

Les vacances d'Hiver : du vendredi 13 février 2026 (après la classe) au dimanche 1^{er} mars 2026 (inclus).

Les vacances de Printemps : du vendredi 10 avril 2026 (après la classe) au dimanche 26 avril 2026 (inclus).

Pont de l'Ascension : Du jeudi 14 mai 2026 au dimanche 17 mai 2026. Il n'y aura pas classe le vendredi 15 mai 2026.

Fin de l'année scolaire : le vendredi 3 juillet 2026 après la classe.